

## **Église catholique et cinéma :** **La rubrique du Père Jean-Marie de Miscault dans le quotidien fribourgeois** ***La Liberté* (1954-1959)**

Ce travail porte sur la rubrique cinématographique du Père Jean-Marie de Miscault, marianiste français, qui rédige une chronique dans le quotidien fribourgeois *La Liberté* entre 1954 et 1959. Sur la base d'une problématique générale - les relations entre l'Église catholique française et le cinéma -, la recherche se focalise sur un exemple fribourgeois paru dans *La Liberté*. Après avoir considéré le cinéma comme une distraction innocente, puis une invention du diable, l'Église catholique réhabilite le 7<sup>e</sup> art à la fin des années 1920 en créant des Offices nationaux de cinéma, ayant pour but d'instaurer des cotations morales et aussi de promouvoir les bons films. Ne souhaitant pas être dépassée par ce divertissement populaire et parfois considéré comme immoral, l'Église catholique instaure une politique à la fois répressive et éducative. Non seulement elle publie les cotations morales des œuvres filmiques, mais elle développe également des réseaux de ciné-clubs et des revues spécialisées afin de former le public à la culture cinématographique. La mise en place de ces stratégies est décrite dans la première partie du travail afin de déterminer dans quel contexte s'inscrit la rubrique cinématographique du Père de Miscault. À l'échelle fribourgeoise, le dépouillement du quotidien *La Liberté* permet de déceler l'apparition d'une rubrique critique traditionnelle de cinéma en 1948. Par cette action, le cinéma est légitimé à Fribourg comme une pratique sociale importante qu'on ne peut plus ignorer. Le cinéma devient également un art qui mérite d'être exploré et encouragé. Indépendante de la rubrique cinématographique traditionnelle, la chronique du Père de Miscault se met au service de l'Église pour mener à bien la mission catholique universelle d'éducation au cinéma. Par un projet structuré et pédagogique empli d'exemples filmiques, il enseigne les bases de la culture cinématographique tout en étant fidèle à la vocation chrétienne. Selon lui, seule la possession d'une solide culture cinématographique et d'un jugement formé permet d'accueillir en soi la richesse des œuvres, et cela sans danger pour l'âme chrétienne. C'est en devenant cinéphiles et en demeurant dans un état de vigilance que les catholiques seront capables de faire un choix réfléchi en accord avec leurs valeurs, de saisir la portée d'une œuvre, et surtout de rompre avec la passivité et l'envoûtement suscités par les images mouvantes. La formation à la culture cinématographique est un des remèdes efficaces contre les dangers du cinéma. Un remède incluant aussi le respect des cotations morales prescrites par l'Église catholique.